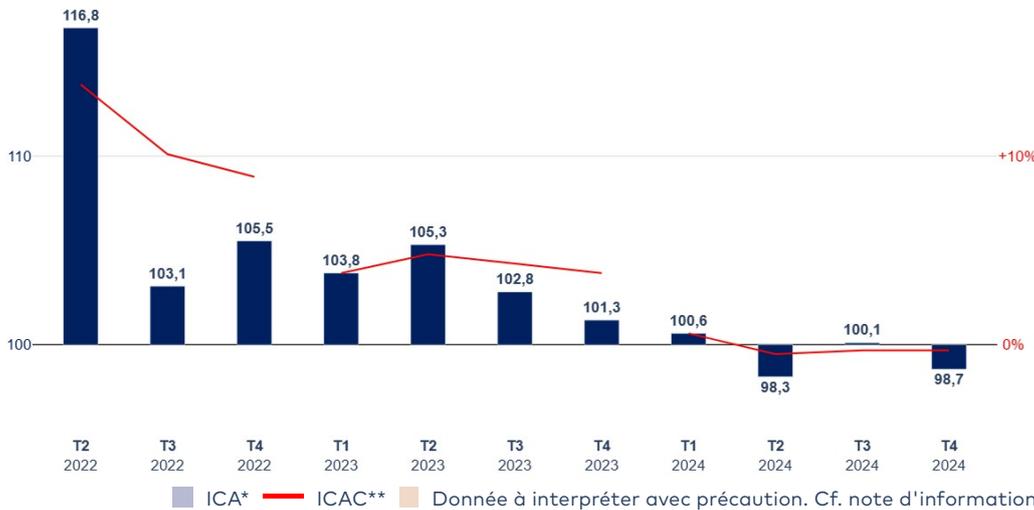


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

Au 4e trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 23 000 TPE-PME des Pays de la Loire de notre échantillon est de 98,7, soit une diminution de chiffre d'affaires de 1,3% en valeur par rapport au 4e trimestre 2023. Cette performance fait suite à la stagnation du précédent trimestre et place les TPE-PME de la région au 8e rang du classement national avec un résultat égal à la moyenne française. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) indique un léger recul d'activité de 0,3% en moyenne sur l'année 2024.

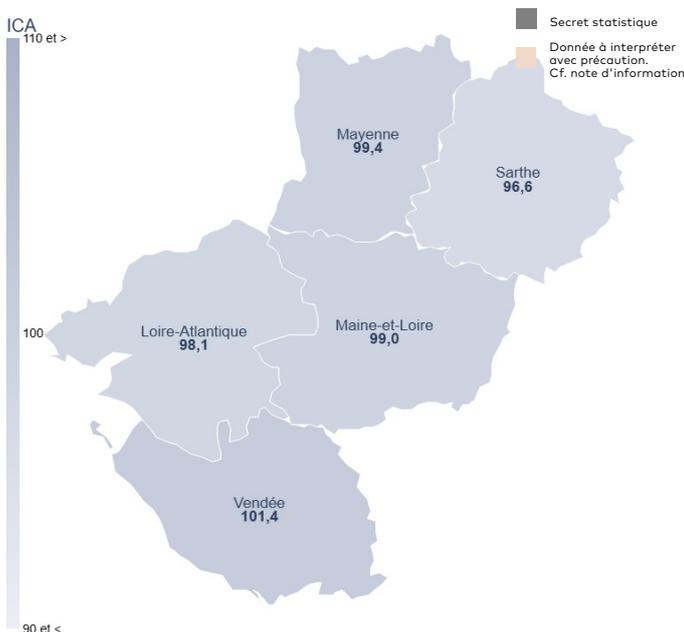
Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En moyenne sur l'année 2024, l'Insee indique que l'indice des prix à la consommation a crû de 2%. La décélération du taux d'inflation par rapport à 2023 vient du ralentissement de la hausse des prix de l'alimentation (+1,4% en 2024 après +11,8% en 2023), des produits manufacturés (0% contre +3,5%) et de l'énergie (+2,3% après +5,6%). En glissement annuel, l'indice des prix a augmenté de 1,3% en décembre 2024 par rapport à décembre 2023.



-0,3 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023

La carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Seules les TPE-PME du département de la Vendée (+1,4% en valeur) ont affiché un CA en progression au 4e trimestre 2024.
- Les entreprises de Mayenne (-0,6%) et du Maine-et-Loire (-1%) enregistrent des baisses inférieures à la moyenne régionale.
- Les structures de Loire-Atlantique (-1,9%) et de la Sarthe (-3,4%) enregistrent un plus fort recul d'activité.

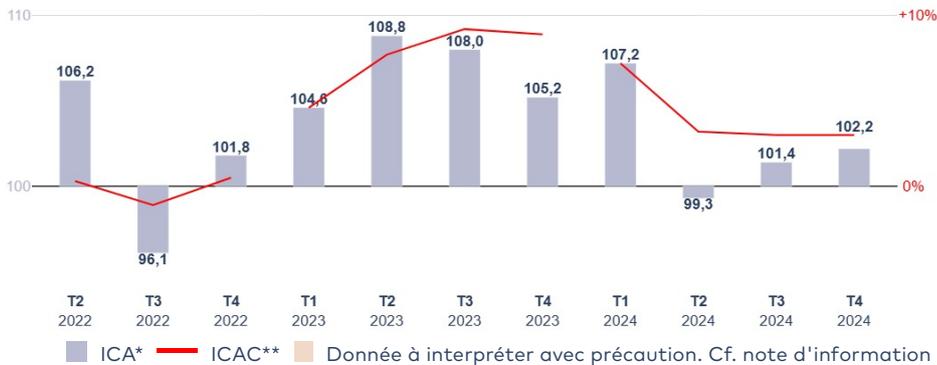
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une hausse de CA de 2,2% en valeur au 4e trimestre 2024, soit un second trimestre consécutif de croissance. En moyenne sur l'année, elles affichent une progression de 3%. D'après l'Observatoire Fiducial publié en septembre 2024, les coûts de l'énergie continuent de fortement impacter les entreprises du secteur, représentant en moyenne 4,3% de leur chiffre d'affaires. Les boulangeries et boulangeries-pâtisseries font également face à l'augmentation des prix des matières premières alimentaires (+22,9%), en particulier ceux du cacao (+162,6%) et du café (+76,4%) – hausses en décembre 2024 sur un an selon l'Insee. Cependant, le développement des options de snacking ou de plats préparés, mais aussi de l'offre de café ainsi que la création d'espaces de consommation sur place à la façon des « coffee shops » constituent des sources de croissance pour les entreprises du secteur.



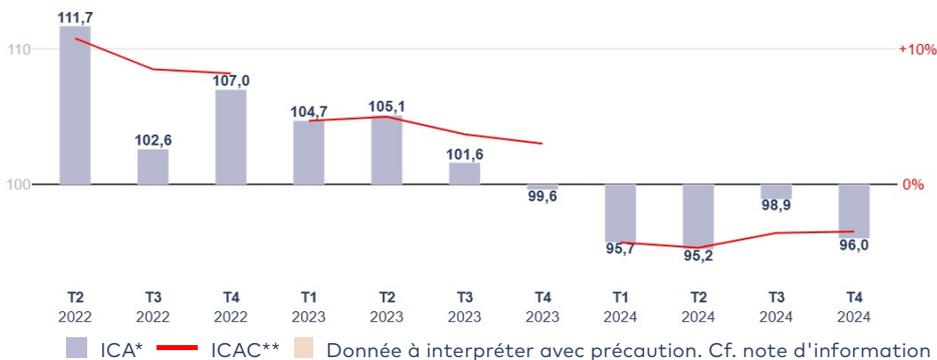
+3 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Construction (F)

Les TPE-PME de la construction de l'échantillon enregistrent un cinquième trimestre consécutif de diminution de leur activité : -4% en valeur au 4e trimestre 2024. En moyenne sur l'année 2024, la baisse atteint 3,5%. La FFB confirme la poursuite de la chute d'activité en volume : -6,6% en 2024 et une estimation à -5,6% pour 2025. Ces résultats et prévisions sont la conséquence de la situation dans le logement neuf (-21,9%) et le non-résidentiel neuf (-7,4%). Les mises en chantier ont diminué de 14,2%. De même, les permis de construire ont reculé de 12,3% en 2024 selon le ministère de l'Aménagement du territoire et de la décentralisation. Ce recul d'activité est corroboré par les chiffres de la CAPEB (-3,9% de baisse d'activité globale sur 2024). L'entretien-amélioration ralentit à -1% en 2024 avec un recul qui s'est accentué dans l'année : -1,5% au 4e trimestre, les travaux de performance énergétique ne faisant plus exception avec une baisse similaire.



-3,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Travaux de menuiserie bois et PVC (43.32A)

Nouveau trimestre de diminution pour les TPE-PME de la menuiserie de l'échantillon : -4,7% en valeur au 4e trimestre en glissement annuel et -5,2% en moyenne sur l'année 2024 par rapport à 2023. Tendence confirmée par la CAPEB qui précise que ce corps de métier est le plus touché ce trimestre, à égalité avec celui de la maçonnerie (-6,5% d'activité en volume). A noter que les travaux de menuiserie sont ceux pour lesquels les prix ont le moins augmenté sur un an : +0,4%.



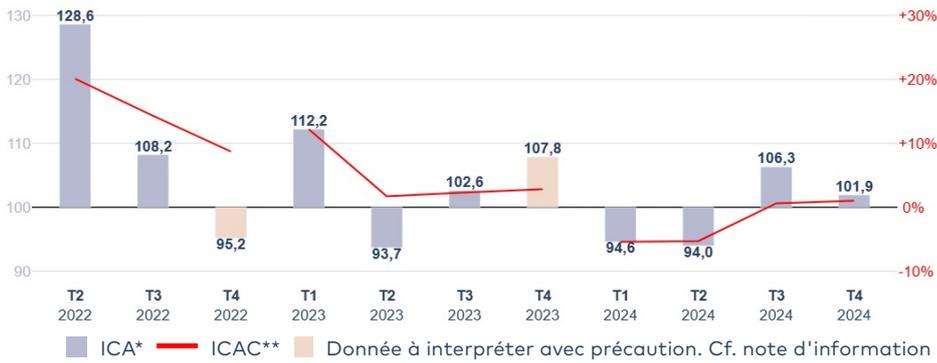
-5,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Travaux de charpente (43.91A)

Les entreprises des travaux de charpente de l'échantillon affichent un second trimestre de croissance: +1,9% au 4e trimestre 2024, sur 12 mois glissants. Sur l'ensemble de l'année 2024, le CA progresse de 1%. Elles font ainsi figure d'exception car la plupart des corps de métier du bâtiment souffrent de l'écroulement de l'activité dans le logement neuf et de la baisse de l'entretien-amélioration.



+1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (47.22Z)

Les commerces de détail de viandes et de produits à base de viande de notre échantillon affichent un troisième trimestre consécutif de baisse de CA : -4% en valeur au 4e trimestre 2024 en glissement annuel. En moyenne sur 2024, le CA diminue de 2,7% par rapport à 2023. Dans un contexte inflationniste persistant, le marché des boucheries fait toujours face à de nombreux défis entre la baisse de production de viande en raison du contexte sanitaire complexe (surmortalité et problèmes de fertilité), la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières et le recul de la consommation ou la descente en gamme dans les achats. En effet, selon l'Idèle, la consommation de viande reculerait de 1% en 2025 par rapport à 2024. Les boucheries positionnées sur le segment premium jouissent toutefois d'une bonne réputation et d'atouts importants. On note également le développement d'enseignes avec vente à prix réduits et anti-gaspi grâce à la récupération des déstockages, surproduction ou découpes irrégulières sur des viandes locales.



-2,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Commerce de détail de meubles (47.59A)

Les TPE-PME du commerce de détail de meubles de l'échantillon enregistrent un cinquième trimestre de diminution de CA : -14,5% en valeur au 4e trimestre 2024 après -14,9% au 3e trimestre 2024. En moyenne sur 2024, la baisse d'activité atteint 15,4%. Selon l'IPEA, le recul sur le marché du meuble est lié aux pressions budgétaires des consommateurs suite à l'inflation ainsi que la chute des mises en chantier et des permis de construire en 2024. En 2025, le marché de l'ameublement et de l'habitat devrait connaître une stabilisation, avec une perspective de recul de 4%, traduisant un marché quasiment à l'équilibre.



-15,4 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Lors du 4e trimestre 2024, les pharmacies de l'échantillon enregistrent une progression de leur activité de 2,6%, soit un septième trimestre consécutif de croissance. En moyenne sur l'année, leur CA a augmenté de 4,7%. Mais comme indiqué lors du précédent trimestre, la situation des officines semble préoccupante sur plusieurs aspects. Selon l'organisation patronale USPO, la hausse de CA est artificielle car liée au transfert des dépenses de l'hôpital vers la ville, sur des produits chers mais aux marges capées. La sortie des produits de contraste (radiologie) du réseau de distribution via les pharmacies aura également un impact conséquent sur l'activité et les marges, qui continuent de se dégrader. Le syndicat FSPF confirmait ces tendances dans son enquête menée au 2e semestre 2024 avec des difficultés de trésorerie et une érosion des marges. Cela se traduit par une hausse des découverts bancaires, des créances fournisseurs non recouvertes, des fermetures d'officine.



+4,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (47.76Z)

Après la légère hausse d'activité du précédent trimestre, les commerces de détail de fleurs, plantes, graines, ... ont affiché une baisse de CA de 2,4% en valeur au 4e trimestre 2024 par rapport au 4e trimestre 2023 et de 0,5% en moyenne sur 2024. Selon Xerfi, la consommation des ménages en fleurs et plantes a reculé de 2,5% en volume sur l'année 2024 en raison des pressions persistantes sur leur pouvoir d'achat. Malgré l'augmentation du nombre de décès, les ventes des végétaux pour obsèques et cimetières et de végétaux d'intérieur ont reculé de 1% en valeur en 2024. Parallèlement, les perspectives sont plutôt prometteuses pour les animaleries grâce à l'augmentation du nombre d'animaux de compagnie et des dépenses des Français pour leurs animaux. En effet, selon l'ICAD, plus de 50% des foyers français possèdent au moins un animal de compagnie en 2024. En moyenne, le budget annuel alloué à l'alimentation est de 490 euros pour les chiens et 316 euros pour les chats.



-0,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Commerces de détail d'optique (47.78A)

Les opticiens de notre échantillon affichent un dixième trimestre consécutif de hausse d'activité, avec une progression de CA de 4,4% en valeur au 4e trimestre 2024 en glissement annuel. En moyenne sur l'année 2024, les entreprises du secteur voient leur CA augmenter de 4,1%. Le secteur continue de bénéficier d'une demande croissante de corrections optiques sophistiquées liées aux pathologies oculaires prévalentes chez une population vieillissante. De plus, la profession montre des signes positifs : selon les chiffres publiés par la Drees, le nombre d'opticiens a progressé de 4,5% en 2024 par rapport à 2023. Par ailleurs, le bilan trimestriel Altares indique que le nombre de défaillances d'entreprises du secteur a diminué de 22% au 4e trimestre 2024 par rapport à l'année précédente. Cependant, selon l'étude d'Arcane Research reprise par Acuité, les porteurs de lunettes ont été moins acheteurs de lunettes correctrices en 2024 (32%) qu'en 2023 (34%).



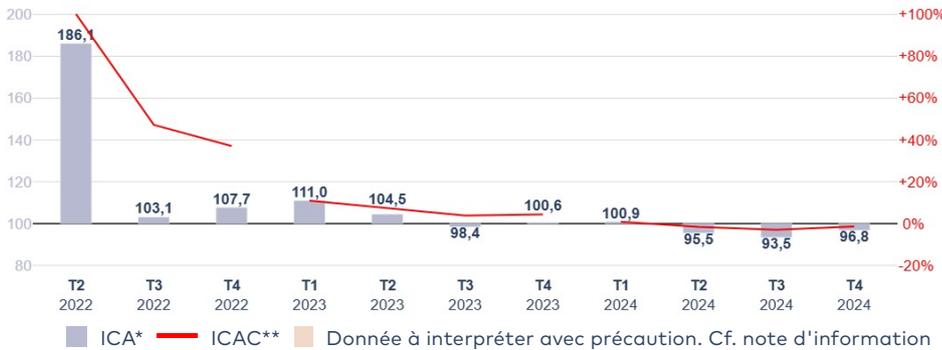
+4,1 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Hébergement et restauration (I)

Les structures d'hébergement et restauration de l'échantillon enregistrent une baisse de CA de 3,2% au 4e trimestre 2024, soit un troisième trimestre consécutif de diminution d'activité, et de 1,4% en moyenne sur 2024. Le secteur reste confronté à un contexte délicat : arbitrages des consommateurs, hausse des prix de l'énergie, ... Selon Atout France, l'année 2024 a été riche en grands événements sportifs et culturels (accueil des Jeux Olympiques et paralympiques, réouverture de Notre-Dame de Paris, etc.), ce qui a permis une légère hausse de la fréquentation internationale, en termes de nuitées dans les hébergements collectifs (+1,1%) mais une baisse pour les hôtels (-0,5%). Mais la fréquentation domestique a reculé de -1,7%. De leur côté, les restaurants se retrouvent contraints d'optimiser leur rentabilité avec la hausse des prix des matières premières, entraînant des arbitrages de consommation de la part des ménages qui ont pesé sur la fréquentation. En atteste la hausse du nombre de défaillances du secteur (+9,3% en 2024 selon Altares).



-1,4 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Hôtels et hébergement similaire (55.10Z)

Après la baisse d'activité du précédent trimestre, les hôtels de l'échantillon voient leur CA progresser de 2,7% au 4e trimestre 2024 comparativement au 4e trimestre 2023 et de 5,7% en moyenne sur l'année. Selon le baromètre Extendam, le taux d'occupation des hôtels s'établit à 66% au niveau national, enregistrant une baisse d'un point par rapport à 2023, compensée par la hausse des prix ayant permis de limiter la hausse des charges d'exploitation et de générer des niveaux de revenu moyen par chambre disponible supérieurs à 2023 (+2%). Selon Atout France, si l'année 2024 a été marquée par de grands événements sportifs et culturels, la fréquentation internationale des hôtels a légèrement reculé (-0,5%). De même, la fréquentation domestique a affiché une baisse de 2,1% en termes de nuitées. Selon KPMG, l'industrie hôtelière française en 2025 devrait bénéficier des retombées de la notoriété apportée par les Jeux Olympiques ainsi que des grands salons internationaux.



+5,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023



Coiffure (96.02A)

Après deux trimestres de baisse d'activité, les entreprises de coiffure de l'échantillon enregistrent une hausse d'activité : +2,6% au 4e trimestre 2024 comparativement au 4e trimestre 2023. En moyenne sur l'année 2024, le CA augmente de 1,2%. Les tensions sur le pouvoir d'achat des clients dans un contexte inflationniste entraînent une légère baisse de fréquentation : 6 visites annuelles par client en 2024 contre 6,7 en 2023, selon l'Observatoire Fiducial publié en septembre 2024. Pour compenser cela, les coiffeurs font évoluer leur offre vers des services à plus forte valeur ajoutée qui entraînent une hausse du ticket moyen (40,40€ en 2024 contre 38,20€ en 2023). Par ailleurs, le bilan trimestriel Altares indique que le nombre de défaillances d'entreprises du secteur a progressé de 26% au 4e trimestre 2024 en glissement annuel. Le secteur reste également confronté à une importante pénurie de main-d'œuvre qualifiée.



+1,2 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 4e trimestre 2024 par rapport à la période du 1er au 4e trimestre 2023

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 23 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr

Infographie réalisée par :

